

Forme : Soirée débat

Animateur : Jacques Gautier

Débatteurs :

- Marie-Joelle POTIRON : Projet d'habitat collectif à Guérande « Les p'tits ensembles »
- Michel MAISONNEUVE: Lotissement d'habitat 10 familles à Nort sur Erdre « Le pré aux graines »
- Pierre-Yves JAN: Président de « PARASOL »

Public : 35 personnes

Lancement de la soirée par Jacques qui la replace dans le contexte des travaux sur le PLUI et sur le choix du COFIL des 10 ans de mettre en avant les initiatives de transition sur le territoire.

Pierre-Yves JAN a tout d'abord présenté l'historique de l'habitat participatif et présenté les différentes formes que ce genre d'habitat peut prendre.

Il nous renvoie vers :

- une ressource numérique www.habitatparticipatif.eu qui permet de mieux comprendre et de connaître les différents projets existant à partir d'une carte interactive
- un hors-série du magazine « Kaisen »

Les étapes sont : Un projet → un groupe → une charte → le montage → chantier → la livraison → le vivre ensemble

Dans ce genre de projet, **les habitants sont au cœur** mais il ne faut pas négliger les aspects juridiques, techniques et financiers. Les habitants doivent se retrouver autour d'un **projet commun**. Pour le définir, il faut prendre le temps et **formaliser les choses**. Les questions qui se posent au groupe tournent autour des envies de chacun, des besoins, des choses que l'on partage, des liens avec les générations, de l'impact environnemental, des aspects financiers, du montage juridique de la structure,

La **loi ALUR de 2014** a reconnu ce type d'habitat et offre différentes formes juridiques possibles.

Il existe des ressources et associations qui peuvent accompagner les projets : SOLILAB tous les 2^{ème} mercredis de chaque mois (<http://www.ecossolies.fr/-Le-Solilab->) /HEN (Habitas Energies Naturels) : <http://www.hen44.org>

Marie-Joelle POTIRON présente le projet à Guérande « Les p'tits ensembles ». Le projet est détaillé sur le site <http://www.habitatparticipatif-ouest.net/>. Un collectif d'habitants souhaitant créer un lieu de vie s'est constitué en **association**. Les **valeurs portées** par le projet sont : un lieu **écologique, solidaire et alternatif**. Une stratégie de **communication** a été mise en place. Elle a permis de trouver des familles et un bailleur social souhaitant se lancer dans le projet. Une attention particulière a été apportée aux **aspects humains** et le **temps nécessaire** a été pris pour définir ensemble une charte exposant les valeurs et la philosophie du projet. Ce document est l'outil de

communication permettant aux nouveaux arrivants de **réussir leur intégration**.

Le projet s'installera dans une ZAC aménagée par la SELA avec **l'appui de la municipalité**. Les bonnes **relations avec les autorités** sont essentielles à la réussite. Elles doivent faire l'objet de toutes les attentions. Les étapes ont fait l'objet de nombreuses réunions de travail permettant à chacun d'exprimer ses idées. **Le faire ensemble** est essentiel. Dans le cas présent, il a fallu intégrer le bailleur social dans ces discussions. Ce fut une réussite. Pour des raisons budgétaires, une partie des bâtiments collectifs sera réalisées en **auto construction**. Le projet devrait être livré en mars 2018.

Michel MAISONNEUVE présente le lotissement d'habitat participatif « Le pré aux graines » à Nort sur Erdre regroupant 10 familles. Là encore, c'est un collectif d'habitants qui s'est lancé dans l'aventure. Une première réunion en mars 2007 a permis à chacun de **se connaître**, d'exprimer **ses envies et ses inquiétudes**. Très vite la mayonnaise a pris dans le groupe et une **opportunité foncière** s'est offerte à Nort sur Erdre. Le lotissement est maintenant en fonctionnement depuis plusieurs années. Les arrivées se sont échelonnées dans le temps. **On y partage** l'espace jardin, le poulailler, des espaces verts, un atelier et du matériel. La vie du groupe doit permettre d'organiser les départs et l'arrivée de nouveaux habitants. Il est en effet important de s'assurer de la **durabilité du projet**. Une réunion est donc organisée chaque mois. Les chantiers d'entretien des espaces communs sont organisés tous les 15 jours. Encore une fois, il est souligné l'importance de **prendre le temps d'être d'accord**.

Le temps d'échange avec le public a été très riche. Les échanges ont porté sur : les aspects juridiques, le rôle des élus, la gestion des relations humaines et la gouvernance, la gestion du temps, Des porteurs de projets ou des professionnels ont pu faire partager leur expérience.

Il ressort de cette soirée « Habiter autrement » :

Ressources disponibles :

- Les associations locales et un réseau national
- Les lieux de vie qui ouvrent leurs portes
- Un réseau de collectivités engagées dans la démarche
- Un réseau d'accompagnateurs et de professionnels expérimentés
- Des outils de gouvernance basés sur la sociocratie
- Une base juridique intégrant ce type d'habitat.

Ce qui peut freiner :

- Le temps nécessaire pour faire émerger les projets
- L'énergie qu'il est nécessaire de déployer
- Les aspects humains et la gestion du groupe dans le temps
- L'accès au foncier, les règles d'urbanisme et les mauvaises relations avec la municipalité

Ce que l'on peut gagner.

- Réussir un projet de vie dans le domaine de l'habitat respectueux des hommes et de l'environnement
- Un prix abordable avec la mutualisation des coûts ou l'autoconstruction à l'abri de la spéculation financière
- De la mixité sociale et générationnelle et des solidarités
- Des relations avec ses voisins apaisées fonctionnant sur une gouvernance partagée et sur le vivre ensemble
- Des espaces, des matériels et des lieux partagés